

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 23 JUIN 2025 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

**RESSOURCES
FINANCES**

POINT N°2 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°3 BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°4 BUDGET ANNEXE BOIS ET FORÊTS - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°5 BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX ET CONCESSIONS - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°6 BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°7 BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°8 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

POINT N°9 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

POINT N°10 BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

POINT N°11 BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

POINT N°12 BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX ET CONCESSIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

POINT N°13 BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2024

POINT N°14 BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

POINT N°15 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2024

POINT N°16 BUDGET ETABLISSEMENT THERMAL DE DIVONNE-LES-BAINS - COMPTE DE GESTION 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- POINT N°17 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)
- POINT N°18 ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) DIV'MOBILITÉ
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER
- POINT N°19 CESSIION À TITRE ONÉREUX PAR MADAME ISABELLE BALDI D'UNE PARCELLE CADASTRÉE F 549 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS
- PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS**
- POINT N°20 CHOIX DU GESTIONNAIRE DE LA FUTURE RÉSIDENCE AUTONOMIE AU SEIN DE L'ECOQUARTIER DE LA GARE DE DIVONNE-LES-BAINS
- VIE DES HABITANTS**
- POINT N°21 APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CIMETIÈRE COMMUNAL
- SERVICES TECHNIQUES**
- POINT N°22 CONVENTION DE SOUTIEN DE LA VILLE DE DIVONNE-LES-BAINS POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- POINT N°23 CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION DE MÂTS D'ÉCLAIRAGE SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE PAYS DE GEX AU TITRE DE SA COMPÉTENCE DÉDIÉE POUR L'INSTALLATION DE CAMÉRAS DE DÉTECTION DES DÉPÔTS SAUVAGES
- RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE**
- POINT N°24 MODIFICATION DE MARCHÉ N°03 - RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE "MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE"
- POINT N°25 ACQUISITION ET LIVRAISON DE FOURNITURES SCOLAIRES, ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES POUR LES ÉCOLES DE LA COMMUNE (MARCHÉ N°202503)
- POINT N°26 ACQUISITION EN LOCATION ET INSTALLATION DE BÂTIMENTS MODULAIRES PRÉFABRIQUÉS À USAGE SCOLAIRE (MARCHÉ N°202522)
- RESSOURCES HUMAINES**
- POINT N°27 CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CHARGÉ DE MISSION "ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE", MODIFICATION DE LA QUOTITÉ DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ASSISTANT ADMINISTRATIF À L'ÉTAT CIVIL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- CULTURE**
- POINT N°28 CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE FINANCEMENT DE LA BRANCHE LITTÉRAIRE DE L'ASSOCIATION ARPADI POUR 2025
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- POINT N°29 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Le

Le Maire



Vincent SCATTOLIN